

### **PMA : plus de 100 naissances au CHU de Nantes chez des femmes non mariées et des couples de femmes depuis la modification de la loi bioéthique de 2021**

Depuis la promulgation en août 2021 de la loi de bioéthique élargissant l'accès à la procréation médicalement assistée (PMA - ou Assistance médicale à la procréation AMP) aux couples de femmes et aux femmes non mariées, le CHU de Nantes, avant-gardiste et engagé auprès de cette nouvelle patientèle, a dépassé la 100ème naissance en septembre 2023.

#### **Des délais de prises en charge raisonnables**

**Le CHU de Nantes figure parmi les premiers centres de don de gamètes en France** (don de sperme et d'ovocytes). L'investissement de l'ensemble de l'équipe pour sensibiliser au don de gamètes et accueillir au mieux les candidats, et les candidates au don, permettent un recrutement efficace et aboutit à un **délai de prise en charge inférieur au délai moyen national**.

L'ouverture de la PMA aux femmes célibataires et aux couples de femmes a amené l'activité à se développer de façon immédiate : **les cycles d'AMP avec don de spermatozoïdes ont été multipliés par 4 par rapport aux moyennes observées avant 2021**.

**Des renforts techniques et humains** permis par les financements gouvernementaux et le soutien du CHU de Nantes ont permis ce développement rapide de l'activité et ont contribué à maintenir des délais de prises en charge raisonnables. A titre indicatif, trois techniciens de laboratoire, une infirmière et deux secrétaires ont été recrutés en 2022-2023.

#### **Un suivi exemplaire et des résultats prometteurs**

Une équipe multidisciplinaire (médicale, paramédicale, technique, psychologue) et un parcours de soin simplifié permettent une prise en charge personnalisée de chaque patient.

**Plus de 2000 cycles de PMA** avec sperme de donneur réalisés chez des couples de femmes ou des femmes seules depuis août 2021. Pour rappel, un an après la révision de la loi bioéthique, le premier bébé était né en août au CHU de Nantes.

#### **Le saviez-vous ?**

**Le CHU de Nantes est la seule banque de sperme de la région Pays de la Loire**. Des partenariats sont progressivement établis avec les autres centres AMP de la région, privés et publics, pour la distribution de spermatozoïdes de donneurs permettant une prise en charge de proximité, conjointe avec le CHU de Nantes.

Une campagne nationale de sensibilisation au don de gamètes est en cours. **Il suffit d'être âgé de 18 à 45 ans et d'être en bonne santé pour être donneur de spermatozoïdes**. Un parcours simplifié et des rendez-vous rapides 6j/7 sont proposés aux candidats au don de sperme pour faciliter leur démarche.

**A propos du CHU** : Au cœur de la Métropole Nantaise, le CHU de Nantes compte près de 13 000 collaborateurs qui contribuent au rayonnement des valeurs du service public hospitalier : égalité, continuité, neutralité et adaptabilité. Avec ses neuf établissements, le CHU de Nantes constitue un pôle d'excellence, de recours et de référence aux plans régional et interrégional tout en délivrant des soins courants et de proximité aux 800 000 habitants de la métropole Nantes/Saint-Nazaire. Situé sur la rive sud de la Loire, un nouvel hôpital verra le jour en 2027. Plus grand projet hospitalier actuellement conduit en France, il sera le socle du futur quartier de la santé, un projet de dimension européenne. Avec 1 417 lits et 296\* places ainsi qu'une augmentation de lits en soins critiques (10%), le nouvel hôpital proposera 64% de séjours en ambulatoire dans un environnement plus moderne, connecté, écologique et confortable, tant pour les patients que les professionnels.

\*activités de court séjour réparties sur les sites Ile de Nantes et Hôpital Nord Laennec

## Contact Presse

Zakaria Gambert

[zakaria.gambert@chu-nantes.fr](mailto:zakaria.gambert@chu-nantes.fr)

07 77 25 95 47